

Ouessant, un exemple d'aménagement insulaire

par Françoise PÉRON

Le littoral breton représente actuellement à la pointe de l'Europe continentale industrialisée, un capital inestimable de beauté. Ce capital a déjà été largement amputé. L'urbanisation croissante, le développement de l'industrie et la généralisation du phénomène touristique en sont les principales causes. L'étau se resserre chaque jour autour des dernières zones réputées naturelles et en particulier autour des îles, milieux très fragiles, menacés à la fois d'un dépeuplement presque total dans les dix ou quinze ans à venir et d'une invasion touristique incontrôlée.

La politique de *statu quo* pratiquée jusqu'à maintenant : laisser faire, tout en aidant un peu, ne peut plus être poursuivie. Il faut trouver des solutions et définir des modes d'action, qui s'appuieront sur une connaissance approfondie des problèmes.

Cette tâche est d'autant plus délicate qu'elle se situe dans un contexte général d'exode rural, de gaspillage des richesses naturelles, de destruction des paysages traditionnels. Tout doit être rentabilisé : lorsqu'une région n'est ni urbaine, ni industrielle, il semble naturel de lui attribuer une fonction touristique. Cela consiste, en réalité, à faciliter par tous les moyens possibles la pénétration et le séjour d'un nombre toujours plus élevé de citadins, échappés pour quelques semaines à leur métropole, et dont le résultat sera à très brève échéance, la destruction de l'harmonie, de l'équilibre et de la tranquillité des paysages, ce qui faisait justement au départ l'attrait de cette région.

Est-il possible de refuser cette évolution dans les quelques zones encore intactes actuellement ? Le problème est d'importance car c'est toute la politique de la sauvegarde de la nature qui est en cause.

Pour répondre à cette question, nous avons choisi l'étude d'un cas particulier : celui de l'île d'Ouessant et ceci pour trois raisons :

D'une part les îles sont des espaces qui par leur attrait touristique sont particulièrement menacés.

D'autre part, ce sont des espaces limités, l'insularité jouant en quelque sorte le rôle d'un miroir grossissant.

Enfin l'île d'Ouessant a été choisie car ayant 8 km de long sur 4 km de large, c'est un espace facile à comprendre dans sa totalité ; la population étant de 1 415 habitants au recensement de 1975, c'est une communauté encore suffisamment importante et variée pour que l'on puisse proposer toute une gamme de solutions qui permettraient d'assurer sa survie.

L'exemple d'Ouessant est particulièrement révélateur, il montre clairement que le problème de la sauvegarde ne se pose pas uniquement au niveau du milieu naturel (bien qu'il soit important et menacé : la catastrophe de l'*Olympic Bravery* vient de le prouver tragiquement).

La beauté d'une île comme Ouessant réside essentiellement

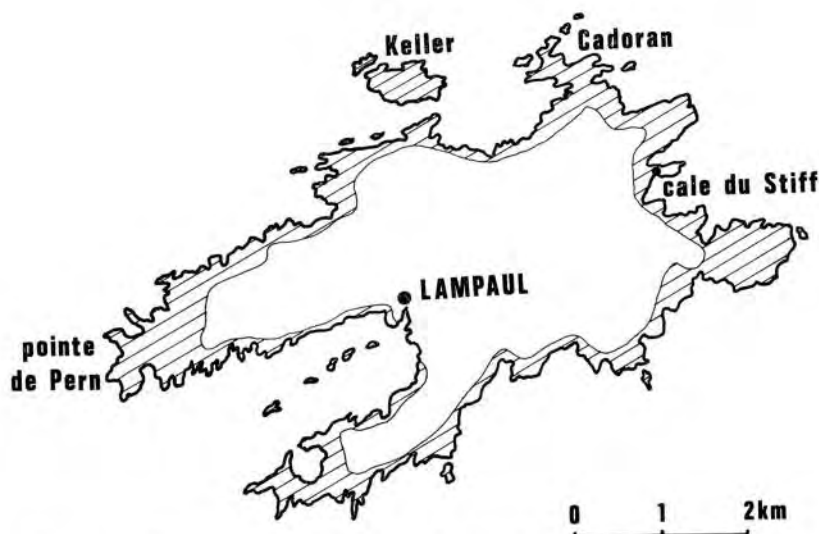


Fig. 1. — Plan de l'Île d'Ouessant d'après le plan d'urbanisme directeur de 1971. En hachurés, la zone non ædificandi.

dans l'accord entre un paysage naturel grandiose (côte déchiquetée, rochers, pelouse littorale) et un paysage humain parfaitement intégré au site (habitat groupé en petits villages sur les crêtes littorales, jardins enclos de murs, abris à moutons), résultat d'une longue symbiose entre l'homme et la nature, élaborée progressivement au cours des siècles, dans le cadre d'une société traditionnelle et d'une civilisation originale.

Cette symbiose peut-elle être préservée dans le cadre de notre économie moderne ?

Dans le cadre d'une économie calquée sur celle du continent exportateur de voitures, de larges voies de circulation et de touristes toujours plus nombreux, certainement pas, mais dans le cadre d'une économie renaissante, adaptée aux caractéristiques insulaires, développée par les insulaires eux-mêmes, peut-être. C'est ce que nous allons tenter de montrer.

Pour cela, il faut rechercher comment redresser la crise économique actuelle et en premier lieu comment stopper l'hémorragie de population. Il faut parallèlement définir les moyens de sauvegarder le paysage ouessantin, de conserver et d'entretenir la richesse de son milieu humain et naturel. Ces deux buts sont liés ; on ne pourra pas sauver des paysages et la nature ouessantine sans permettre aux Ouessantins de vivre sur leur île.

HISTOIRE D'UNE FAILLITE

Pour comprendre la situation actuelle : quelques rappels historiques.

TABLEAU DES ACTIVITÉS DE L'ÎLE A LA « GRANDE ÉPOQUE » (1900-1920).

C'est à ce moment que la population de l'île a atteint son maximum de population : 2 661 habitants (recensement de 1914) ; elle vivait pratiquement de ses propres ressources, sa production était même excédentaire puisqu'elle exportait du grain, des légu-

mes (carottes et pommes de terre), du bétail (vaches, moutons et poulains). Cela permettait aux insulaires de se procurer un minimum d'objets manufacturés.

A cette époque, la société ouessantine conservait encore toute son originalité : c'était une île de femmes responsables de toute l'activité économique (culture, élevage), une île de marins presque toujours hors de chez eux.

La marine : presque tous les hommes étaient marins (Marine nationale, mais surtout Marine de commerce). Les marins s'embarquaient pour un temps très long (un an et plus) ; ils vivaient donc peu sur l'île ; leur faible solde leur était versée directement, si bien qu'ils ne rapportaient à leur famille que deux ou trois mois de salaire par an. Ainsi la vie de la famille reposait presque uniquement sur le travail féminin. Ouessant était avant tout une île de femmes sur laquelle régnait le matriarcat.

L'agriculture : la « ferme ouessantine » représentait l'unité de base de la production agricole, c'était une ferme miniature dont les caractéristiques moyennes étaient les suivantes : la surface d'exploitation était d'environ un à deux hectares (avec un très grand nombre de parcelles dispersées dans tous les quartiers de l'île, ceci à la suite des nombreux partages effectués lors des héritages) ; le troupeau se composait de deux ou trois vaches, une douzaine de moutons, deux cochons, un à deux chevaux (pour les familles aisées).

L'élevage du mouton y occupait une grande place, il était organisé d'une façon originale qui subsiste encore de nos jours. A Ouessant les moutons vivent toute l'année en plein air de deux manières différentes. Du début février (qui correspondait autrefois aux semailles) à la Saint-Michel (fin des récoltes) ils sont attachés par paire et répartis à travers toute l'île, de la Saint-Michel au mois de février ils sont libérés et se regroupent en deux troupeaux, l'un au Nord, l'autre au Sud de l'île. C'est alors le régime de la vaine pâture. Qu'ils soient à l'attache ou en vaine pâture, ils broutent le gazon de la « pelouse ouessantine » qui recouvre une grande partie de l'île.

Les cultures faites dans les champs et les jardins minuscules entourés de murs étaient très variées et de bonne qualité (blé, avoine, seigle, orge, pommes de terre, petits pois, carottes). En effet, les terres à Ouessant sont excellentes (formation loessique de surface), le climat y est doux et on utilisait abondamment l'engrais marin. Par contre, les moyens de culture étaient pauvres : essentiellement la bêche et quelques attelages, si bien que ce jardinage réclamait une importante main-d'œuvre (féminine exclusivement).

Des statistiques très approximatives de 1850 donnent une idée de l'importance globale de l'agriculture (la situation n'a pas beaucoup évolué jusqu'en 1910-1920). Plus de la moitié de la surface de l'île était cultivée (785 hectares), l'autre moitié (700 hectares environ) était laissée en pacage pour les animaux ou en landes. Le troupeau était important et varié. On l'estimait au début du xx^e siècle à 400 chevaux, 600 bovins, 700 porcs, 6 000 moutons. Cette société vivait presque en autarcie, si bien que les ressources complémentaires de l'agriculture n'étaient pas négligées : goémon, lande, fougère, bois d'épave, étaient soigneusement ramassés (l'île est dépourvue d'arbres) et les naufrages étaient considérés jusqu'en 1945 comme un don providentiel.

La pêche : ce n'était qu'une activité annexe pratiquée par les vieux et les marins lorsqu'ils étaient à terre. La production



Fig. 2. — La côte nord de l'île

(Photo F. Péron)

restait assez faible (uniquement consommée sur place) alors que les fonds autour de Ouessant étaient très riches : ils recélaient une grande variété de poissons (congres, lieus, vieilles, maquereaux) et de crustacés (crabes, homards, langoustes). Ce paradoxe s'explique par deux éléments essentiels, d'une part l'absence de port naturel à Ouessant où il n'y a pas de bons abris malgré quelques aménagements de détail effectués au début du siècle (les pêcheurs ne pouvaient donc pas utiliser de grands bateaux de pêche à la différence de l'île voisine : Molène) ; d'autre part la force des courants et l'existence de nombreux écueils qui rendaient cette activité dangereuse. La situation n'a guère changé aujourd'hui.

Ainsi, c'est au prix d'un dur labeur que la communauté ouessantine réussissait à survivre et même à exporter.

Toutes les possibilités de l'île étaient utilisées avec une remarquable complémentarité : la répartition des richesses entre les familles se faisait grâce à des coutumes très précises pour éviter une compétition trop âpre (coutume de partage du goémon de rivage).

De toute façon, l'île qui par son éloignement du continent (20 km à vol d'oiseau) a vécu en auto-consommation presque jusqu'en 1950 (la guerre a prolongé cet état de chose), a conservé jusqu'à cette date ses traditions, sa vie sociale originale, mais elle était prête à s'ouvrir sur l'extérieur (les voyages des hommes l'y avaient préparée), son système économique et social élaboré au milieu du XIX^e siècle était devenu anachronique et fragile. Les premiers apports importants de la civilisation industrielle n'ont pas eu de mal à balayer en quelques années la civilisation ouessantine de la fin du XIX^e siècle.

LE TOURNANT DES ANNÉES 1950, LA MISE EN CONTACT AVEC LA CIVILISATION CONTINENTALE.

Les apports extérieurs ont rapidement transformé les conditions de la vie insulaire.

L'amélioration progressive de la condition du marin de commerce : les salaires augmentent peu à peu et ils sont versés directement à la famille. Le travail féminin n'est donc plus indispensable, et l'on assiste à partir de cette date à la régression rapide des cultures, à la vente des vaches, à l'abandon de l'élevage du cheval et au déclin du troupeau ovin.

Les prêts pour la rénovation de l'habitat rural : les intérieurs se transforment et se modernisent. Le mobilier traditionnel : lits clos, tables, bancs, armoires à grain, est empilé au fond des crèches désormais vides.

L'électrification de l'île en 1953 entraîne l'apparition de la radio, puis de la télévision ; c'est la fin des veillées et c'est parallèlement l'introduction du modèle de vie continental. L'île importe de plus en plus tout ce qui est nécessaire à la vie (aliments, vêtements, objets ménagers) et s'ouvre rapidement à la société de consommation.

A partir de ce moment, les handicaps liés à l'insularité sont ressentis comme des insuffisances insupportables pour les jeunes ménages qui veulent vivre comme sur le continent. Le problème des liaisons difficiles avec Brest, le problème scolaire (désir de promotion sociale pour les enfants), le problème de l'équipement sanitaire (absence d'hôpital, difficultés d'évacuation des urgences), deviennent des motifs de départ : en moyenne 7 à 8 familles quittent l'île chaque année durant cette période.

Mais plus profondément, les femmes et les enfants n'ont plus de raison de rester sur l'île, les hommes naviguent toujours au commerce, la femme qui n'a plus besoin des ressources de la terre préfère aller vivre à Brest, où son mari la rejoindra plus rapidement entre deux voyages et où les enfants pourront aller au lycée, ce qui leur évitera l'inconvénient de l'internat et du retour hebdomadaire par le bateau, toujours pénible et quelquefois dangereux en hiver. Il est donc plus facile et plus logique d'aller vivre sur le continent, tout en revenant à Ouessant dans la petite maison familiale lors des grands week-end et des vacances.

Depuis 25 ans, ce processus, amorcé dans les années 1950, se développe en s'amplifiant. La « civilisation ouessantine » se meurt un peu plus chaque année avec le décès des vieilles personnes et les derniers vestiges de l'économie du début du siècle disparaissent avec elles.

LA FAILLITE ACTUELLE.

Elle se marque d'abord par :

Une catastrophe démographique. Ouessant se dépeuple et le phénomène s'accélère dangereusement : 1914 : 2 661 habitants, 1975 : 1 448 habitants, soit une diminution de 45 % de la population en 60 ans, mais l'île a perdu 20 % de ses habitants depuis le dernier recensement.

La composition par âge de la population ouessantine en 1975 :

Jeunes (0-19 ans)	: 26 %
Adultes (20-64 ans)	: 53 %
Personnes âgées (65 ans et plus)	: 21 %

comparée à la moyenne française à la même date :

Jeunes : 32 %
Adultes : 54,7 %
Personnes âgées : 13,3 %

montre clairement le vieillissement de la population.

La pyramide des âges se retrécit en son centre (catégorie de 20 à 35 ans) et à sa base, cela s'explique par les récents départs de jeunes en âge de travailler, et de couples ayant des enfants d'âge scolaire. Il s'ensuit un important déficit de naissances.

Entre 1968 et 1975 on estime que 70 familles au moins ont quitté l'île. L'exode insulaire s'amplifie. Si rien ne corrige l'évolution, il faudra envisager 1 000 habitants sur l'île en 1980 et à peine 500 personnes dans dix ans !

Toute l'économie de l'île en est désorganisée.

Une île en friche. A l'exception de quelques jardinets, de moins en moins nombreux et de quelques champs de pommes de terre, dont la production est d'ailleurs insuffisante pour la consommation familiale, toute l'île est inculte (à peine 10 hectares cultivés sur 1 550 hectares).

De même, l'élevage régresse rapidement : les dernières vaches ont été vendues ou abattues au cours de la précédente décennie, quant au troupeau ovin, il décroît très vite. Des 6 000 moutons du début du siècle, il n'en subsiste plus que 1 800 (février 1976).

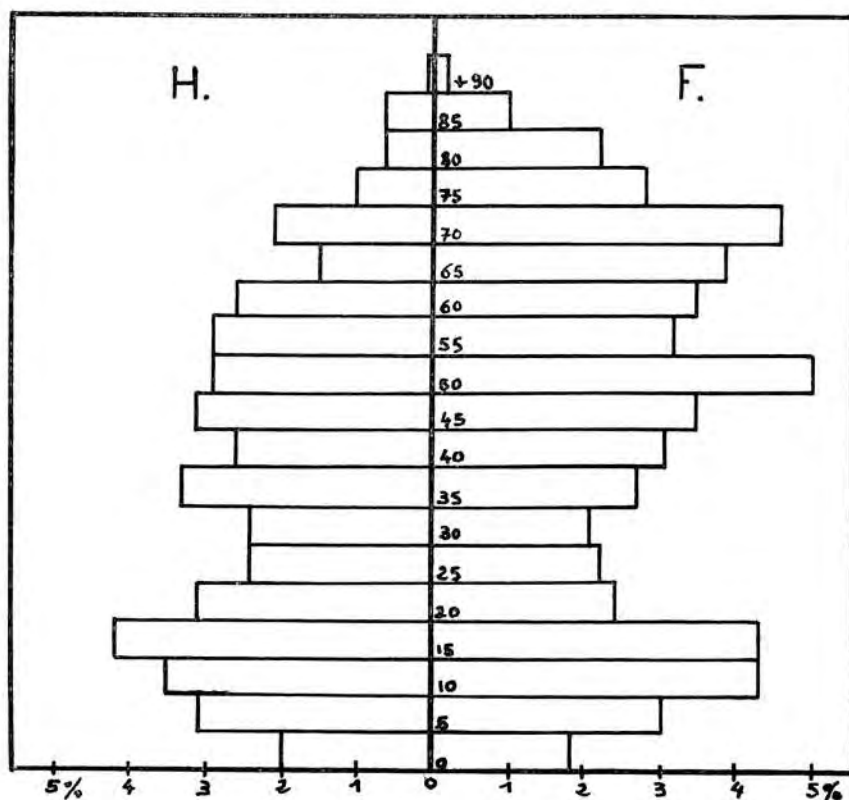


Fig. 3. — Pyramide des âges de la population ouessantine (d'après le recensement de 1975).

Les Ouessantins invoquent volontiers différentes maladies qui décimeraient leur troupeau. Les véritables raisons de ce déclin se trouvent ailleurs : cet élevage ovin n'est plus nécessaire à la vie des familles, il se survit plutôt par habitude. Il est surtout pratiqué par des personnes déjà âgées qui conservent ainsi une dernière activité agricole. Elles ne cherchent pas à en tirer un bénéfice important (les agneaux sont d'abord destinés à la consommation familiale). Quant aux bouchers et aux restaurateurs, ils font venir des moutons de l'extérieur pour satisfaire à la demande des touristes en « moutons d'Ouessant ».

La pêche. Elle n'est qu'une distraction de marins de commerce en congé et de retraités. Sur 4 pêcheurs recensés, 2 seulement en tirent leur revenu principal et les tables des restaurants sont garnies de poissons et de crustacés pêchés par les marins de Molène et du Conquet.

Un tourisme dévastateur et nuisible. Puisque toutes les activités proprement ouessantines sont en train de disparaître et que l'île reste très belle (aucune activité de remplacement n'est venue détruire le paysage), pour tout le monde une évidence s'impose : Ouessant est et sera de plus en plus une île touristique, c'est sa vocation d'avenir, c'est l'activité de relais qui la sauvera.

Effectivement, les visiteurs du continent sont de plus en plus nombreux à se rendre à Ouessant. En 5 ans (1970-1975), le nombre des passagers a triplé, et actuellement les compagnies maritimes enregistrent plus de 100 000 allers et retours par an, auxquels il faut ajouter les transports aériens (depuis juillet 1975).



Fig. 4. — Les galets à la pointe de Pern

(Photo F. Péron)

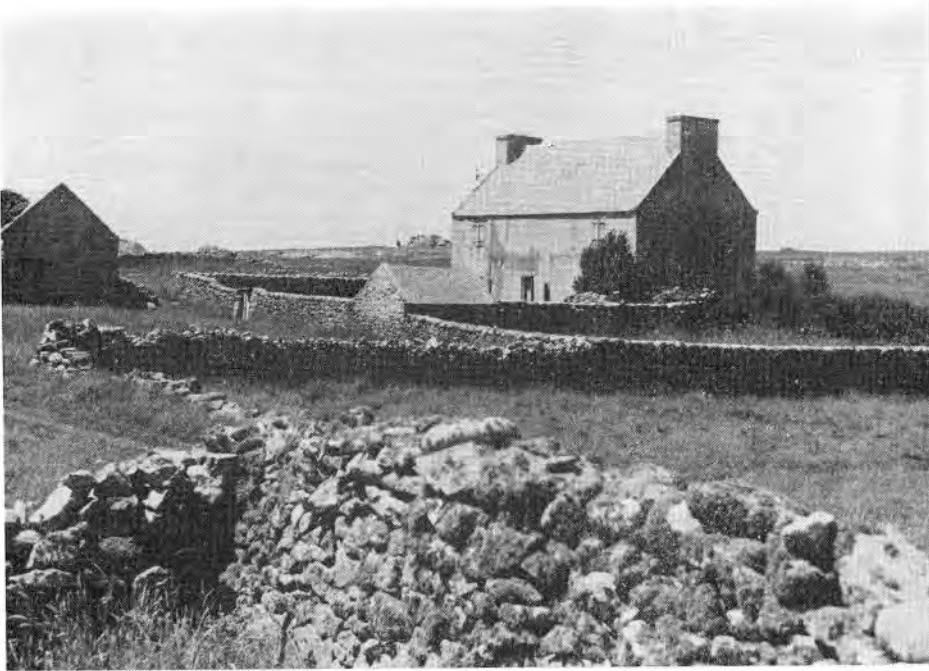


Fig. 5. — Un exemple de ferme ouessantine : la maison (souvent rehaussée au début du siècle), les crèches, les muretins en pierres sèches.

(Photo F. Péron)

Mais, cet afflux de visiteurs suffit-il pour définir une vocation touristique ? Que recouvre cette expression couramment utilisée ? Pour la plupart des gens, cela sous-entend que les problèmes d'avenir de l'île seront résolus par l'extension du tourisme. Qu'en est-il en réalité ?

A Ouessant, il convient d'abord de distinguer deux étapes dans l'évolution touristique :

— Avant-guerre, Ouessant était déjà connue et fréquentée par une catégorie particulière de touristes motivés par des buts très précis : ornithologues, ethnologues, peintres, poètes, écrivains et par une toute petite minorité aisée, qui, dès cette époque, refusait les sites à la mode et recherchait l'originalité et l'isolement. Dans tous les cas, c'étaient des « voyageurs » dans le bon sens du terme.

Ces gens ont laissé des romans, des dessins, des croquis, des notes de voyage et ont réuni une première documentation pour l'étude de la civilisation ouessantine. Il s'agissait d'un tourisme très limité qui a contribué à la connaissance de l'île, qui a laissé d'excellents souvenirs dans la mémoire des Ouessantins et surtout, qui n'a pas perturbé la vie propre de l'île.

— Aujourd'hui, au contraire, le phénomène prend de l'ampleur, tout en changeant de nature. Le tourisme actuel modifie la vie insulaire, mais dans quel sens ? Il n'est pas certain que ses aspects positifs (fournir du travail aux Ouessantins) l'emportent sur ses aspects négatifs.

Pour les continentaux, les îles évoquent une sorte de mythe. Pour eux, une île, c'est l'île déserte, c'est l'aventure, le dépaysement, la liberté, un paysage sauvage et pur, un endroit privilégié, hors du monde ; ils embarquent donc pour Ouessant, mais paradoxalement, les touristes sont de plus en plus nombreux à écourter la traversée en empruntant l'hydroglisseur ou même l'avion et quelquefois même, ils n'apprennent l'existence de Ouessant, qu'en arrivant à Brest, au port de commerce !

Les 3/4 des voyages se font ainsi l'été et dans la plupart des cas, il s'agit d'un *tourisme de passage* qui se réduit en fait à quelques heures vécues sur l'île. L'estivant d'une journée ne peut pas faire vivre les Ouessantins : il déjeune parfois au restaurant, mais souvent il repart vers 17 ou 18 heures ; il a justifié l'existence de trois ou quatre commerçants, c'est peu ; par contre, il a laissé derrière lui des papiers gras et des emballages de pellicules photographiques. Qu'a-t-il vu réellement de la côte et de la vie ouessantine ? Rien.

Le tourisme de séjour, lui, est encore assez limité à Ouessant de par la capacité d'accueil réduite sur l'île, mais déjà, il marque plus profondément la vie insulaire.



Fig. 6. — Une Ouessantine : Marianne Noret. Elle ne porte plus le costume que les jours de fête.

(Photo F. Péron)



Fig. 7. — La petite cale du Stiff : ce n'est ni un port, ni un abri, mais un embarcadère beaucoup trop exigü pour le trafic actuel.

(Photo Stempell)

Il se présente sous quatre formes :

le camping : ce sont surtout les jeunes qui pratiquent le camping sauvage (présence maximum de 500 à 600 personnes à la période de pointe de la mi-août). C'est une forme très agréable de séjour, mais à la suite de certains abus (installation dans des sites trop voyants, abandon d'ordures, bruit) et à cause du nombre chaque année plus élevé de campeurs, la municipalité va être obligée de la réglementer et d'organiser un terrain de camping aménagé.

les séjours hôteliers et les séjours en location chez l'habitant n'augmentent pas à cause des possibilités assez limitées (les hôtels non classés qui totalisent 60 chambres et une quarantaine de locations), ce qui permet d'accueillir en même temps, environ 350 personnes.

les résidences secondaires par contre sont de plus en plus nombreuses. D'après nos enquêtes (corrections effectuées à partir du recensement de 1975) elles représentent le 1/4 du patrimoine immobilier ouessantin. Il y a deux grandes catégories de résidents secondaires : la moitié d'entre eux sont des Ouessantins d'origine directe qui ont quitté l'île et qui y ont conservé la maison familiale, mais, de plus en plus, ce sont des continentaux qui rachètent les maisons, ils appartiennent presque tous à la catégorie des professions libérales (médecins, notaires, pharmaciens) ; ils habitent Brest et le Finistère, mais aussi la région parisienne (pour 1/3 d'entre eux). La demande est très forte pour l'achat des maisons, les prix montent rapidement et certains touristes n'hésitent pas à acheter des ruines qu'ils paient maintenant fort chères.

Il faut également inclure dans les séjours tous les Ouessantins exilés qui reviennent chez leurs parents pendant l'été. En

pleine saison, toutes les maisons font le plein et la population de l'île est presque triplée.

Ainsi, l'été, l'île s'anime brusquement pendant une courte période (mi-juillet à la fin août). Les Ouessantins ont déjà l'impression de ne plus être tout à fait chez eux. Le tourisme a fait vivre et travailler très peu d'insulaires : quelques commerçants (mais n'a-t-on pas vu certains touristes passer leur voiture pleine de denrées alimentaires achetées dans une grande surface du continent !), les quatre hôteliers qui emploient une vingtaine de personnes pendant la saison, les trois entreprises de transport (car et taxis), les locations mal équipées ne représentent qu'un apport d'appoint pour les insulaires ; quant aux résidents secondaires, ils font très souvent réparer leurs maisons par des artisans du du continent !

Ce n'est pas le tourisme qui fait vivre les Ouessantins. Au contraire, il présente de nombreux effets néfastes : il entraîne la hausse vertigineuse du prix des maisons, à court terme il aboutira à la dépossession des insulaires (le mouvement est déjà bien amorcé) ; le prix des maisons étant désormais très élevé, les Ouessantins lors des partages de succession ne peuvent racheter leur propre maison. A long terme, lorsque le pourcentage des insulaires par rapport aux continentaux sera trop faible, on assistera comme cela s'est déjà produit en Bretagne à des heurts entre les deux communautés.

Le tourisme (incontrôlé) lorsqu'il prend trop d'ampleur dégrade le paysage, il entraîne la construction d'équipements lourds (routes élargies, barrages pour la production d'eau potable...), il pose le problème des ordures (déchets accumulés dans les fonds des criques et dans les marais intérieurs), il dénature l'aspect du bourg (marchands de souvenirs), il crée dès maintenant (et malgré la restriction du passage des voitures) des embouteillages en août dans le bourg de Lampaul ! Passé un certain seuil, il est forcément dangereux pour la faune et la flore (oiseaux, piétinement de la pelouse littorale), enfin, il suscite l'intérêt des promoteurs qui, eux, n'hésiteront pas à bouleverser totalement le paysage.

Si le mouvement se poursuit, on aboutira à une île déserte, livrée aux touristes : passages de plus en plus nombreux, camps de camping, super-hôtels dans les sites les plus beaux, dégradation générale. Ce sera une île exploitée par les promoteurs et les marchands. Qui en bénéficiera ? Une poignée de Ouessantins, mais pour l'essentiel ce seront les affairistes de l'extérieur.

LES SOLUTIONS HABITUELLEMENT INVOQUEES

Pour tenter de remédier à cette crise d'ensemble de la société ouessantine, deux grands types de solutions sont habituellement invoqués.

POUR LES OUessantINS, IL FAUT D'ABORD VAINCRE LES HANDICAPS DE L'INSULARITÉ.

La plupart des Ouessantins pensent que c'est en gommant l'insularité que l'on stoppera les départs des familles pour le continent. Ils réclament donc à l'Etat et au Département de gros investissements afin d'obtenir un bateau plus rapide et un véritable port en eau profonde. Lorsque la colère gronde trop fort,

l'administration finit par débloquer quelques crédits. C'est ainsi que récemment, certains équipements réclamés depuis fort longtemps ont été réalisés, notamment la construction d'un second barrage (problème de la surconsommation d'eau en été) et la construction d'une piste en dur pour le terrain d'aviation.

Une ligne aérienne quotidienne Ouessant-Guipavas a été ouverte en juillet 1975, elle est déjà largement utilisée, et surtout, à la suite des demandes répétées des insulaires, les crédits pour la construction d'un nouveau bateau ont été accordés ; il effectuera, même hors saison, un service quotidien.

Cependant, les Ouessantins n'ont pas encore obtenu satisfaction lorsqu'ils réclament la construction d'un véritable port-abri au Stiff (d'un coût très élevé), la suppression de la TVA sur le transport des marchandises (qui augmente le prix des denrées de consommation et des matériaux de construction de 10 à 20 % dans les îles). Ils réclament également la construction d'un hospice pour les soins aux personnes âgées.

L'Etat et le Département hésitent à investir de très grosses sommes dans ces équipements qui ne sont pas rentables pour l'instant. Ces aménagements seraient certes nécessaires, mais dans une autre perspective, celle d'une reprise économique et démographique.

Il est significatif de constater que les Ouessantins eux-mêmes n'envisagent leur avenir qu'à travers une politique d'assistance, qui ne ferait qu'accroître la dépendance de l'île vis-à-vis du continent, sans résoudre pour autant les graves problèmes qui se posent.

Cette politique d'assistance a forcément ses limites, et surtout, elle n'arrête pas le départ des Ouessantins, bien au contraire. En gommant l'insularité on ne peut aboutir qu'à une désertion encore plus rapide, car en fin de compte, ce que les Ouessantins réclament, c'est un mode de vie continental qui ne sera jamais mieux réalisé que... sur le continent. Ils désirent aussi des aménagements pour ceux qui restent et qui seront de moins en moins nombreux. Les Ouessantins sont très pessimistes pour l'avenir de leur communauté.

POUR LES GENS DE L'EXTÉRIEUR, UNE SEULE SOLUTION : DÉVELOPPER LE TOURISME.

Les hommes d'affaire de l'extérieur se posent évidemment le problème d'une façon fort différente : les promoteurs voient là des bénéfices à réaliser, un paysage à « rentabiliser ». Ils font miroiter aux insulaires la création de quelques emplois (subalternes et en nombre très limité). Les Ouessantins, bien que fondamentalement opposés à un tourisme trop envahissant, attendent parfois de ces projets la solution miracle qui ferait revivre leur île.

On assiste donc à des ébauches de projets de toutes dimensions : hôtels de luxe, centre de thalassothérapie, équipements de loisirs pour la seule véritable plage de l'île.

En fait, aucun de ces projets n'a été encore réalisé car les promoteurs se trouvent actuellement devant plusieurs difficultés : le tourisme n'est pas encore assez développé à Ouessant pour que les investissements soient immédiatement rentables ; la protection des sites, à laquelle les Ouessantins sont attachés, les gêne considérablement ; l'opinion ouessantine n'est pas encore prête ; enfin, le cadastre constitué de 55 000 parcelles environ (pour une

surface de 1 750 hectares) rend difficile, sinon impossible, toute construction d'envergure. Le morcellement du cadastre ouessantins est souvent présenté par les autorités comme une entrave à la reprise de l'agriculture, c'est en réalité, et surtout, une protection contre les grands projets des promoteurs, c'est pourquoi, il doit être maintenu dans son état actuel.

Tout cela ne veut pas dire que les grands projets touristiques soient abandonnés, au contraire, ils renaîtront bientôt, lorsque le contexte aura évolué, lorsque la communauté insulaire aura perdu sa cohésion, ce qui ne manquera pas de se produire si l'économie ne redémarre pas, ou si elle redémarre avec de fortes participations extérieures (que ce soit dans le domaine de l'agriculture ou dans celui du tourisme) ; c'est pourquoi la seule solution à la protection de la nature à Ouessant passe par le maintien des Ouessantins sur leur île, et par une économie nouvelle animée par les seuls Ouessantins.

UNE AUTRE MANIÈRE DE SAISIR LE PROBLÈME

Le problème est donc de savoir comment la population ouessantine pourrait se maintenir sur l'île, tout en restant maîtresse de son espace.

Nous proposons une troisième solution qui consiste à jouer sur les handicaps insulaires : insularité et petitesse deviennent les points de départ d'une relance économique de la vie ouessantine.

L'insularité permet le développement d'un tourisme original et spécifique à Ouessant et l'organisation d'une production agricole et artisanale de qualité propre à l'île. La petitesse exige des moyens d'aménagement adaptés : « *un grand programme de petits travaux* » et une fréquentation touristique de qualité répartie sur toute l'année.

Petitesse et insularité ne sont plus des entraves, mais au contraire des atouts que les Ouessantins peuvent utiliser.

DANS L'AVENIR, UN TOURISME LIMITÉ, ORGANISÉ PAR LES OUESSANTINS EUX-MÊMES, AU BÉNÉFICE DES OUESSANTINS.

Pour cela, il faut envisager différentes mesures. Par exemple, pour le tourisme de passage, il faudrait promouvoir un tourisme intelligent, encouragé par des *brochures détaillées* distribuées par les compagnies maritimes, par des *excursions à thème* (le littoral, la faune et la flore, l'architecture ouessantine, la vie traditionnelle), qui seraient de véritables visites guidées, encadrées par des Ouessantins rémunérés et formés spécialement dans ce but ; par des *classes de mer* hors saisons.

Pour le tourisme de séjour, il faudrait mettre au point une formule nouvelle : les « gîtes marins ». On objectera que les Ouessantins pourraient dès maintenant mettre en œuvre cette solution. Ils ne le font pas parce que les charges de restauration des maisons sont trop lourdes par rapport au prix encore modeste des locations, et parce que les lois sur les gîtes ruraux sont inadaptées aux maisons ouessantines assez petites. Ces entraves sont essentiellement d'ordre économique, elles peuvent être levées.

Par contre, cette solution présente de nombreux avantages : elle permet l'entretien du patrimoine immobilier et sa rénovation,



Fig. 8. — Les moutons à l'attache : les rochers sont utilisés pour la confection des abris à moutons (gwasked).

(Photo F. Péron)

tout en le laissant aux mains des Ouessantins en tant que capital touristique ; elle fournirait une activité secondaire confiée aux femmes, parfaitement compatible avec celle du mari, marin de commerce (ce qui retiendrait les femmes, en ce moment condamnées à l'inactivité sur l'île). Elle redonnerait vie à l'artisanat ouessantin (maçons, plombiers, menuisiers).

Pour la mise en œuvre d'une telle formule d'accueil touristique, il faudrait créer de nouvelles modalités législatives qui pourraient définir les « gîtes marins » : formes particulières de gîtes ruraux n'exigeant qu'un confort assez simple ; crédits accordés aux Ouessantins à faible intérêt ; au départ, locations exonérées de taxes (ou taxes déductibles du remboursement de l'emprunt).

Ces mesures conjuguées permettraient d'étendre le tourisme toute l'année, d'étaler les visites : une foule dégradée, mais un tourisme intelligent, mieux réparti, serait moins nuisible. En juillet-

août, il y a environ 3 500 personnes sur l'île et les paysages sont encore intacts pour le moment.

Toute l'année, on pourrait donc tripler la population sans inconvénient pour la beauté de l'île (et sans construire de nouveaux bâtiments). C'est plus que ce que proposent les promoteurs et c'est infiniment moins dangereux.

LE REDÉMARRAGE DE LA VIE ÉCONOMIQUE SUR DE NOUVELLES BASES.

L'agriculture. Ouessant pourrait se spécialiser dans une production de qualité (pommes de terre, carottes, artichauts, asperges, etc...), qui utiliserait la fertilité naturelle des sols et la douceur du climat. Cette production permettrait de subvenir aux besoins des insulaires et des touristes en légumes frais ; les excédents pourraient être exportés sur le continent avec éventuellement un label « Ile du Ponant » ayant son propre réseau de distribution sous forme de coopérative (des expériences de ce type sont en cours à Bréhat et Belle-Ile).

Il ne s'agirait pas de produire en très grande quantité, mais de fournir des légumes de qualité.

A la différence de la tentative agricole faite par un cultivateur venu de l'extérieur, il y a quelques années, cet essai ne devrait pas échouer. Il n'y aura pas l'hostilité des Ouessantins puisqu'ils en seront responsables ; quant au problème d'écoulement, il sera évité en étudiant soigneusement les débouchés possibles. Enfin, l'espace est largement suffisant puisqu'il y a presque 800 hectares de terres labourables sur l'île.

L'élevage. Il faudrait profiter des essais de relance de l'élevage du mouton organisé par le Parc d'Armorique et du désir de certains jeunes de reprendre cette activité pour développer un nouveau système d'élevage dans l'île auquel pourrait très bien s'adjoindre l'entretien de quelques vaches (vente de lait cru).

Trois ou quatre éleveurs pourraient certainement en vivre. Sans qu'il y ait besoin de modifier le cadastre, ils pourraient louer les pâturages de la zone côtière et des pointes protégées, à condition, bien entendu, que les clôtures soient absolument bannies (ce n'est pas dans la tradition ouessantine, et cela enlaidirait le paysage) ; mais pourquoi ne pas laisser subsister le pâturage libre d'hiver en protégeant les zones cultivées par des muretiers de pierres comme il en existait autrefois ? Entretien du paysage et reprise des activités peuvent et doivent aller de pair.

L'artisanat. Il renaîtrait à partir des formes nouvelles du tourisme et de l'élevage. La restauration des gîtes marins fournirait du travail aux maçons, électriciens, couvreurs et aux menuisiers qui pourraient reprendre la confection d'un mobilier de style ouessantin (en utilisant du bois de récupération peint selon la tradition ouessantine). L'élevage ovin réorganisé fournirait en plus grande quantité de la laine et des peaux, qui seraient à la base d'un artisanat d'art original : tissage, tricot, couvertures avec les peaux de moutons, utilisés en patchwork. Cet artisanat, qui existe déjà, pourrait prendre de l'ampleur et constituer une activité à plein temps pour de jeunes Ouessantins et éviter l'introduction sur l'île d'objets souvenirs quelconques fabriqués à la chaîne.

La pêche. Très souvent, les nombreux pêcheurs occasionnels

doivent donner leurs poissons aux voisins et amis lorsque la prise a été bonne, car il n'y a pas de possibilité de vente (alors que la demande touristique existe).

Il faudrait, comme pour l'agriculture, créer une coopérative avec un local équipé pour le stockage dans de bonnes conditions. On peut aussi envisager, dans ce même cadre, la création d'une petite entreprise qui vendrait du congé séché et des maquereaux marinés (selon la tradition ouessantine). Au départ, cette coopérative serait approvisionnée par des Ouessantins qui pratiqueraient la pêche comme une activité de complément à un autre métier ; si la pêche ouessantine est insuffisante les premières années, il faudrait négocier un accord avec les pêcheurs de Molène.

A partir du moment où un débouché local existe, il est probable que certains jeunes reprendront alors la pêche comme activité principale.

LES CONDITIONS DE LA RÉNOVATION DES ACTIVITÉS DE L'ÎLE.

Ce redémarrage est possible mais il exige une prise de conscience très claire et à tous les niveaux des choix d'avenir qui s'offrent à Ouessant.

Tout d'abord, ce sont les Ouessantins qui doivent analyser la situation et passer par-dessus certaines divergences qui les opposent pour définir quels sont leurs véritables intérêts.

Ensuite, le Conseil municipal aura un rôle très important à jouer pour lancer les différentes activités de rénovation. S'il abandonne cette tâche à d'autres, le but sera manqué et ce seront des gens de l'extérieur qui viendront exploiter les richesses de l'île ; il devra également coordonner les différents essais qui supposent un démarrage simultané.

Enfin, cette nouvelle orientation suppose une intervention de l'Etat et des différents services publics, qui, au lieu de verser quelques crédits par intermittence, devront soutenir cette renaissance, par des subventions peut-être, mais surtout par des lois et des mesures adaptées aux particularités ouessantines (on rejoint là, la définition d'un statut insulaire qui devient indispensable).

Les lois et règlements en vigueur à l'échelle nationale, doivent être assortis de mesures adaptées aux îles et à leurs problèmes. Il ne s'agit plus de verser des sommes importantes à fonds perdu, mais d'octroyer des facilités fiscales indispensables, par exemple au lancement des gîtes marins et au démarrage d'une coopérative (dont les membres ne seront pas forcément des actifs à plein temps). Il faut aussi trouver des dispositions législatives adaptées au cas particulier de Ouessant.

Pour illustrer cette idée, nous prendrons deux exemples qui touchent des domaines particulièrement importants :

Le problème foncier. Il faut élaborer une réglementation qui protège l'île et qui soit favorable à ses habitants.

Le cadastre ouessantin est caractérisé par son extrême morcellement, tant que la pression touristique reste très forte, il vaut mieux le conserver dans son état actuel et trouver un biais qui permettrait malgré tout, l'utilisation du sol.

Le patrimoine bâti de l'île est en train de passer aux mains des résidents secondaires ; il faudrait stopper rapidement ce mouvement de dépossession, qui entraîne la mort certaine de l'île avec des maisons fermées toute l'année.

Le classement des sites côtiers se précise (à juste titre), mais il faudrait parallèlement éviter la pénalisation des insulaires lorsqu'une nouvelle zone est classée.

En tenant compte de ces remarques, différentes mesures peuvent être proposées :

— La création d'une mini S.A.F.E.R. : l'arrêt des ventes des terrains et des maisons à des personnes de l'extérieur peut être obtenu si l'on accorde à la municipalité (ou au département) le droit de préemption sur toute l'île ; le maximum de terres et de maisons seraient rachetées à un prix moyen et relouées à des insulaires pour satisfaire aux nouveaux besoins (terres cultivables, pâturages, gîtes marins, logements) ;

— L'établissement d'un coefficient de protection de l'île : si 1/4 de la surface de l'île est classé zone protégée, lorsqu'un terrain est vendu hors de la zone de protection (assez cher puisqu'il est grevé de moins de servitudes), 1/4 de son prix de vente reviendrait à la commune qui, avec cet argent, pourrait racheter à un prix normal un terrain de la zone protégée ;

— La présentation d'un projet de location obligatoire des parcelles non utilisées depuis plusieurs années (location à bail avec un faible loyer).

Le problème scolaire. Le projet économique que nous avons présenté ne se conçoit pas sans une formation nouvelle des jeunes Ouessantins : installer des écoles non pour « garder » les enfants le plus longtemps possible dans l'île, mais pour les former aux nouvelles activités.

Il faudrait donner sur l'île une formation diversifiée et pratique qui prendrait la suite du « collège des îles du Ponant » (cette structure assure à partir de la rentrée 1976, les cours jusqu'au niveau de la 3^e) et qui préparerait aux métiers de l'artisanat, de l'agriculture et donnerait les connaissances du milieu et de la civilisation ouessantine nécessaire aux futurs guides. Cet enseignement pourrait prendre la forme d'un centre d'apprentissage polyvalent.

L'entretien du paysage se fait alors naturellement, par les Ouessantins conscients de leur richesse et par les touristes mieux éduqués.

Il ne s'agit plus de sauver et de protéger une enveloppe vide et morte, mais d'entretenir un élément vivant. Cependant :

La protection doit être étendue progressivement à toute l'île (l'entrave du problème foncier a été levée).

Les constructions nouvelles ne doivent être autorisées qu'autour du bourg de Lampaul et dans la partie centrale de l'île.

Absolument pas de « villages littoraux » qui étoufferaient les hameaux déjà existants, mais par contre la restauration des ruines et l'entretien des maisons (par les Ouessantins).

Il faut insister sur l'importance des mesures de détail en accord avec la taille de l'île :

- aucun élargissement des voies, pas de goudron nouveau,
- des mini-cars pour le transport des écoliers et des groupes,
- tout le trafic automobile doit être réservé aux Ouessantins,
- le bulldozer doit être banni à Ouessant, en tout cas pour la voirie, il est trop destructeur,
- les déplacements des touristes doivent se faire à pied ou en bicyclette (interdiction du passage des voitures par les touristes).

Dans le cas des petites îles et de Ouessant en particulier, le



Fig. 9. — Les moyens dérisoires utilisés au printemps 76 pour la lutte contre la marée noire provoquée par l'échouage de l'*Olympic Bravery* : le mazout est recueilli par des soldats armés de pelles et de poubelles qui le transportent dans de grands trous creusés dans la dune très près du rivage.

(Photo F. Péron)

problème d'échelle est primordial. Il faut rester à l'échelle humaine, spécialement au niveau des travaux à effectuer ; c'est ce que nous appellerons « un grand programme de petits travaux » : entretien d'un pignon, détail d'un mur, réfection d'un chemin, restauration des *gwaskedou* (abri à moutons bâti de pierres et de mottes de gazon), sont autant de « détails » qui comptent et qui s'intégreront harmonieusement dans le paysage sans le mutiler.

Un atelier d'assistance architecturale est un bien grand mot pour ce genre de travail, mais il faudrait cependant un conseiller qui soit également un artiste imprégné de la culture ouessantine et qui mènerait avec obstination cette besogne obscure d'entretien du paysage :

Echelle réduite au niveau de l'intervention financière.

Lorsque le « grand » équipement sera réalisé, c'est-à-dire le port, il faudra créer des formes législatives adaptées à la taille des îles, et aboutir à une série de mesures dérogatoires, qui finiront par constituer une législation spécifique à Ouessant et aux îles (le statut insulaire).

Echelle réduite au niveau des emplois à créer.

Aboutir à une grande diversité de petits emplois : quelques agriculteurs (une dizaine peut-être), 2 ou 3 éleveurs, un groupe d'hommes pour faire fonctionner la coopérative agricole, quelques

pêcheurs, quelques artisans supplémentaires, suffiront à fixer un nombre substantiel de familles (10 départs de familles par an en moyenne — 10 emplois à créer pour contrebalancer ce mouvement et enrayer l'hémorragie démographique).

Echelle réduite au niveau du tourisme.

Ouessant ne peut être un lieu de tourisme de masse, c'est du gâchis. Elle ne peut être un lieu de tourisme de luxe ; il y a beaucoup d'autres endroits qui satisfont mieux par leurs équipements et par les loisirs qu'ils offrent, cette clientèle exigeante. Elle ne peut être que le lieu d'un tourisme « éclairé », avec une place particulière réservée aux activités de recherche : activités artistiques (peinture, littérature, sculpture), activités scientifiques (ornithologie, biologie, sciences naturelles en particulier).

Toutes proportions gardées, l'archipel des Glénan est spécialisé dans les stages de voile, pourquoi Ouessant ne serait-elle pas spécialisée dans des séjours orientés vers les sciences et les arts ?

L'île d'Ouessant est encore porteuse d'une richesse extraordinaire. Richesse humaine par l'originale civilisation qui s'y est développée, richesse naturelle par sa faune, sa flore, son milieu marin, par l'extraordinaire beauté des sites qu'elle renferme.

Si l'on veut conserver cette richesse et cette beauté, il faut aider l'île à vivre et les insulaires à la faire vivre. Cette étude a montré que la renaissance d'une économie adaptée aux caractéristiques insulaires est possible. Elle suppose une prise de conscience claire du problème par tous les responsables et d'abord par les insulaires eux-mêmes, et une volonté politique de mise en œuvre.

Si l'on ne veut pas laisser mourir Ouessant, et avec elle, les autres îles qui sont dans des situations analogues, l'orientation qui a été présentée est la seule possible. Devant la gravité du problème des îles de l'ensemble de l'Atlantique français, l'A.P.P.I.P., association pour la protection et la promotion des îles du Ponant, a été créée en 1972. C'est une structure d'étude et d'aide pour les seize îles du Ponant. Après quatre ans de recherche et un début d'action, il semble que l'A.P.P.I.P. s'oriente dans cette même voie.

Il en est de même pour les responsables du Parc Régional d'Armorique, dont Ouessant fait partie. Après avoir présenté comme premier but la création de zones de détente pour les populations urbaines, en se donnant comme tâche la sauvegarde du patrimoine traditionnel de certaines régions, les objectifs du Parc d'Armorique ont évolué et actuellement l'accent est mis sur le soutien et le renouveau de l'économie des communes intégrées dans le parc, et ensuite seulement sur un tourisme limité.

Nous avons essayé de montrer que renaissance économique et protection du paysage ne sont pas inconciliables, au contraire, ils doivent aller de concert pour assurer une véritable vie insulaire.

Il n'est pas indispensable de détruire pour faire naître des activités nouvelles, mais par contre, si l'on veut insérer ces activités dans le paysage et y faire vivre d'abord les gens qui y sont nés (au lieu de le livrer en pâture à des exploiters venus de partout), il faut prévoir, organiser, coordonner et ne pas hésiter à promouvoir une législation nouvelle qui soutiendrait ces efforts.

Rêve d'aujourd'hui, pourquoi pas réalité de demain ?